

## COMMUNE DE CHARNY ORÉE DE PUISAYE

# CORONAVIRUS COVID-19

LE POINT SUR LA SITUATION



## Lettre d'information Covid-19

Charny Orée de Puisaye, vendredi 10 avril 2020,

Madame, Monsieur,

Nous entamons la quatrième semaine d'application des mesures de confinement. Dans le cadre de la gestion et le suivi de la crise, la municipalité de Charny Orée de Puisaye vous informe de la situation sur l'ensemble de la commune et des décisions prises pour accompagner les administrés durant cette période difficile et pour veiller au respect nécessaire des mesures de confinement.

### MAIRIES

La mairie principale et les mairies annexes sont fermées au public jusqu'à nouvel ordre. Un accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi de 9 à 17 heures **au 03.86.63.71.34** pour les demandes à caractère social, demandes liées à l'état civil, la sécurité et l'ordre public. Ces demandes peuvent également être formulées par email : [etatcivil.mairie@ccop.fr](mailto:etatcivil.mairie@ccop.fr). Le maire de Charny Orée de Puisaye et les maires délégués sont à la disposition des administrés.

### LA POSTE

Les agences postales de la commune sont fermées jusqu'à nouvel ordre. Le bureau de poste de Charny est ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12 heures.

### MAISON FRANCE SERVICES

La Maison France Services est fermée au public. Les administrés peuvent cependant contacter les agents en charge de cet établissement **au numéro de permanence de la Mairie** et par email : [rsp@ccop.fr](mailto:rsp@ccop.fr) pour toute question liée aux services habituellement assurés.

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale n'accueille plus le public. La bibliothécaire reste en lien avec les lecteurs via la page Facebook de la bibliothèque (sur laquelle vous trouverez de nombreux conseils culturels) par email : [biblio.charny@orange.fr](mailto:biblio.charny@orange.fr).

### AUTRES LIEUX COMMUNAUX FERMÉS AU PUBLIC

Les salles des fêtes, salles polyvalentes, salles de réunions,  
Le centre de loisirs, la crèche, les restaurants scolaires  
Équipements sportifs couverts et découverts, terrains de pétanque,  
Aires de jeux pour les enfants, aires de loisirs, parcs de mairies, étangs communaux, vergers  
conservatoires, abris-bus.

## ÉCOLES

Les établissements scolaires de la commune sont fermés depuis le 15 mars 2020. Les enseignants ont mis en place des modalités d'enseignement à distance pour ne pas rompre l'apprentissage durant la période de confinement.

## ACCUEIL DES ENFANTS DES PERSONNELS SOIGNANTS

Un accueil des enfants des personnels soignants prioritaires est organisé par l'Education nationale et soutenu par les services communaux. Les parents doivent s'adresser au directeur ou à la directrice de l'établissement de leur(s) enfant(s). Le service de garderie périscolaire mis en place par la commune de Charny Orée de Puisaye permet un accueil du lundi au vendredi de 7 à 19 heures dans les locaux de l'école de Charny. Le temps scolaire est assuré par les enseignants aux jours et horaires habituels des écoles.

## CIMETIÈRES

Les cimetières des différents villages restent accessibles au public mais il est demandé aux administrés de limiter le temps et le nombre de visites. Ils doivent respecter les mesures d'hygiène et de distanciation sociale définies au niveau national (rester à plus d'un mètre de distance d'une autre personne, se saluer sans contact, tousser et éternuer dans son coude ou un mouchoir à usage unique, porter un masque en cas d'infection).

Les inhumations doivent se dérouler en comité très restreint.

## SÉCURITÉ

La police municipale veille au quotidien au respect des consignes de confinement et des mesures d'hygiène et de distanciation sociale. Elle est habilitée à la vérification de la validité des déplacements dérogatoires et des documents les justifiant au même titre que les services de gendarmerie. La municipalité de Charny Orée de Puisaye travaille en étroite relation avec la gendarmerie locale durant cette période de crise sanitaire.

## SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques sont mobilisés pour les besoins liés à la sécurisation de la voirie, la mise en sécurité des espaces publics, la propreté de la commune. Les espaces verts municipaux sont entretenus a minima en cas de problème de sécurité ou de salubrité. Il s'agit d'éviter d'exposer inutilement les personnels municipaux.

## GESTION DES DÉCHETS

Le ramassage des déchets ménagers, géré par la communauté de communes de Puisaye-Forterre, est assuré normalement.

Des sacs jaunes pour la collecte des emballages recyclables sont en accès libre dans le hall de la mairie de Charny du lundi au vendredi.

La déchetterie est fermée jusqu'à nouvel ordre. Les déchets verts (tontes de pelouses, taille...) doivent être conservés provisoirement dans les jardins. Il est rappelé que les feux de déchets sont interdits sous peine d'une amende de 450 €.

## MARCHÉS

Les marchés du mardi et du dimanche sont fermés jusqu'à nouvel ordre. Les conditions de tenue du marché en respectant les mesures d'hygiène et de distanciation sociale ne peuvent être mises en place du fait de la configuration locale et du nombre insuffisant d'officiers de police judiciaire disponibles pour assurer les contrôles nécessaires à la tenue d'un marché dans des conditions optimales sur le plan sanitaire.

## PRODUITS LOCAUX

Afin de permettre aux producteurs locaux du territoire communal élargi de vendre localement leurs produits (légumes, viande, produits laitiers, plants de légumes, œufs...) aux particuliers, la municipalité de Charny Orée de Puisaye a décidé de mettre à leur disposition le local de l'ancienne boulangerie de Perreux.

Cette mise à disposition se fait à titre individuel : chaque producteur intéressé décide du jour de distribution, des modalités de commande et est garant du respect des mesures sanitaires en vigueur en période de pandémie de coronavirus.

Les producteurs intéressés peuvent contacter la mairie au **03.86.63.71.34** et par email : [ccop@ccop.fr](mailto:ccop@ccop.fr). Les informations sur les ventes organisées dans ce cadre et les modalités de commande seront relayées sur le site internet et la page Facebook de la commune de Charny Orée de Puisaye.

Parallèlement, un annuaire des producteurs locaux de Charny Orée de Puisaye est en cours de création.

## LIVRAISON À DOMICILE DE COURSES ET MEDICAMENTS

Un service de livraison à domicile de courses de première nécessité et de médicaments est à la disposition des personnes de la commune vulnérables, isolées ou ne pouvant se déplacer.

Pour les courses alimentaires, contactez la mairie de Charny Orée de Puisaye au **03.86.63.71.34** du lundi au vendredi de 9 à 17 heures. Toutes les consignes vous seront alors données pour commander vos courses.

La livraison sera assurée par la Charnycoise (société d'ambulances, de VSL et de taxis) qui met gracieusement à disposition un véhicule avec chauffeur.

Pour les médicaments, contactez la Pharmacie des Ponts au **03.86.63.66.99** qui organisera l'acheminement de votre traitement sous 24 à 48 h.

## DÉTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES

La municipalité de Charny Orée de Puisaye assure un travail de veille et de détection des personnes vulnérables sur son territoire. Les élus de chaque village sont particulièrement attentifs aux administrés :

- De 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- De plus de 60 ans reconnus inaptés au travail et résidant à leur domicile,
- Adultes handicapés résidant à leur domicile,
- Sous assistance respiratoire,
- Qui nécessitent un branchement électrique pour des raisons médicales.

Le registre de veille pour les personnes vulnérables (loi du 30 juin 2004) vise à apporter rapidement conseils et assistance à ces publics fragiles.

Les personnes concernées peuvent s'inscrire ou se faire inscrire par un proche en contactant leur maire délégué ou la mairie de Charny au **03.86.63.71.34** et par email : [etatcivil.mairie@ccop.fr](mailto:etatcivil.mairie@ccop.fr).

Les personnes vivant dans l'entourage ou le voisinage d'une personne vulnérable peuvent lui indiquer l'existence de ce registre ou la signaler à la mairie.

## ATTESTATIONS DE DEPLACEMENT DEROGATOIRE

La commune met à la disposition des administrés depuis le début du confinement des attestations de déplacement dérogatoire vierges dans le hall de la mairie de Charny et les commerces. Ces attestations sont téléchargeables sur le site du Gouvernement : <https://www.interieur.gouv.fr/>

Sur ce même site, vous trouverez également l'attestation de déplacement dérogatoire numérique à télécharger et remplir sur son téléphone portable.

Les maires des 14 villages de notre commune se coordonnent régulièrement pour adapter les services publics à la crise sanitaire. Soyez assurés de notre dévouement et de notre écoute durant cette crise sanitaire inédite.

**Respectons scrupuleusement les règles de confinement ainsi que les gestes barrières.**

Bon courage à toutes et à tous.

Le Maire,  
M. Michel Courtois

## RESTEZ INFORMER

### Retrouvez toute l'actualité de la commune sur :

Le panneau lumineux situé dans la Grande rue de Charny

Le site internet : [www.ccop.fr](http://www.ccop.fr)

La page Facebook :

<https://www.facebook.com/commune.de.charny.oree.de.puisaye/>

## NOUVEAU !

### PanneauPocket arrive dans votre commune

La mairie de Charny Orée de Puisaye se rapproche de ses habitants grâce à l'**application gratuite PanneauPocket**. Ce système simple et efficace prévient **instantanément** les citoyens par notification sur les smartphone et tablette **des alertes et des informations de leur commune**.

#### *A quoi sert PanneauPocket ?*

Informations Coronavirus, alertes météo, coupure réseau, travaux sur la voirie, événements et manifestations ... Que vous soyez chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, restez connectés à l'actualité de votre commune.

#### *Une application simple et gratuite*

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur AppStore ou PlayStore



Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

**Pas besoin de créer un compte !**

**BONNE UTILISATION !**



**PANNEAUPOCKET**

« Ma commune dans la poche »

Édition : Commune de Charny Orée de Puisaye - Avril 2020 ;  
Impression : Imprimerie Barré 89100 Collemiers ; Tirage : 1500 exemplaires.

**Ne pas jeter sur la voie publique**